

# ÉLECTIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Une occasion manquée  
pour la démocratie

## Introduction

Le 20 décembre 2023 se sont tenues en République Démocratique du Congo les quatrième élections depuis le rétablissement du système multipartite dans le pays en 2006. Plus de 40 millions d'électeurs et d'électrices étaient appelés à élire leur président ainsi que 484 des 500 députés du parlement national et 700 des 716 membres des 26 parlements provinciaux. Pour

la première fois, les 951 membres de parlements communaux ont également été désignés par le suffrage des citoyens. Des retards dans l'organisation ont contraint la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à prolonger d'un jour la période du scrutin. Selon les médias, c'est même plusieurs jours après la clôture officielle du scrutin que le vote s'est tenu dans certains bureaux.

Les candidats briguant la présidence du pays étaient au nombre de vingt-six dont sept se sont retirés avant le jour du scrutin au profit d'autres candidats. Le 31 décembre, la CENI déclarait le président sortant Félix Tshisekedi vainqueur de l'élection. Avec 73 % des suffrages selon les décomptes officiels définitifs, celui-ci aurait largement devancé son plus sérieux concurrent, Moïse Katumbi, de même que le présumé réel vainqueur des élections de 2018, Martin Fayulu, crédités respectivement de 18 % et 5 % des voix. Toutefois, seuls 43 % des électeurs et électrices ont voté, ce qui représente le taux le plus faible jamais enregistré dans l'histoire démocratique du pays.

Outre cette participation historiquement basse, le déroulement du processus électoral lui-même fait l'objet de critiques. Selon plusieurs missions d'observation électorale, dont celle de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) et de l'Église du Christ au Congo (ECC), de nombreuses irrégularités, parfois massives, ont été constatées au cours du vote. Un communiqué de la conférence épiscopale publié à la mi-janvier est même allé jusqu'à qualifier ces élections de « catastrophe électorale ». Les voix de l'opposition, qui a rejeté les résultats officiels, parlent quant à elles tantôt d'une « parodie », tantôt de « coup d'état électoral ». La Cour suprême a validé les résultats malgré la virulence de ces critiques et Félix Tshisekedi a prêté serment en tant que nouveau président. La communauté internationale elle aussi a reconnu sa victoire.

Malgré une confortable victoire, le président reconduit fait face à de violentes critiques. Aux accusations de fraude électorale s'ajoutent les conséquences de la situation sécuritaire dans certaines parties du pays. Dans le territoire de Kwamouth, à l'ouest du pays, et dans celles de Masisi et Rutshuru, à l'est, la dégradation de la sécurité due au conflit armé avec le Mouvement du 23 mars (M23) ont empêché les habitants de voter. Le conflit avec le M23 a occupé une place centrale dans ces élections, et plus particulièrement la question des soutiens rwandais à ce groupe armé. Les meetings de campagne ont été marqués par une rhétorique nationaliste extrême, Félix Tshisekedi s'illustrant par des commentaires très critiques envers le Rwanda, allant jusqu'à promettre de déclarer la

guerre au pays voisin en cas de réélection. Le président réélu a en outre, et de façon répétée au cours de sa campagne, insinué que ses concurrents œuvreraient pour des « pouvoirs étrangers ». Si ces promesses ne sont pas nécessairement à prendre au pied de la lettre, on peut légitimement estimer que cette rhétorique nationaliste a contribué à la réélection de Tshisekedi. La pacification des conflits complexes dans l'est du pays, qui ont occasionné 5,8 millions de déplacés internes, demeure l'un des plus grands défis pour l'ancien et nouveau président.

Dans ce contexte complexe, nous avons choisi de consacrer ce dossier à trois aspects qui nous semblent particulièrement importants dans le contexte de ces élections : la question de la conformité avec la loi du processus électoral tel qu'il s'est déroulé, la question de la participation des femmes au processus démocratique, et enfin la question de l'interaction entre la situation sécuritaire précaire dans l'est du pays et les élections. Les deux auteurs et l'auteure de ce dossier abordent chacun l'une de ces thématiques. Dans la première contribution Ithiel Batumike analyse le processus électoral et contextualise les décisions prises par la CENI. Selon lui, ces élections ont mené à une situation paradoxale dans laquelle la majorité des acteurs acceptent, malgré les critiques, les résultats du vote, mais il persiste toutefois un doute généralisé quant à la crédibilité des résultats. Faire en sorte qu'une telle situation ne puisse plus se reproduire devrait être la priorité, estime l'auteur. Dans la seconde contribution, Passy Mubalama dresse le bilan des possibilités et des limites qu'ont rencontrées les femmes lors de ces élections, tant comme électrices que comme candidates. D'après elle, ces élections n'ont pas permis une meilleure participation des femmes. Pour y remédier, l'auteure suggère l'introduction d'un quota pour les femmes. Dans la troisième et dernière contribution, Évariste Mfaume décrit l'interaction entre la situation sécuritaire précaire dans l'est et les élections. Constatant une fragmentation sociale croissante, il pose la question du lien de légitimité entre l'État central à Kinshasa d'une part et les populations et les institutions en état de siège du Nord-Kivu d'autre part, et de la façon de les renforcer. Sans prétendre à une réponse définitive, l'auteur détaille sept recommandations qui peuvent y contribuer.

# 1. Nouveau rendez-vous manqué pour la démocratie

Par Ithiel Batumike<sup>1</sup>

Les élections de fin décembre 2023 étaient les premières à prévoir la participation de certains citoyens congolais vivant à l'étranger et à aboutir aux scrutins communaux. Toutefois, ces avancées ont été obscurcies par les nombreuses fraudes et irrégularités qui ont entaché le processus électoral du début à la fin. Sur la base de ce qui a pu être observé en 2023, la présente contribution émet des recommandations pour les prochaines élections en République Démocratique du Congo (RDC), tant sur le plan des faiblesses à améliorer que sur les points forts à consolider.

## Timides avancées du processus électoral en 2023

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a enregistré près de 100.000 candidatures pour l'ensemble des quatre scrutins organisés : présidentiel, législatif, provinciaux et communaux. Ce chiffre élevé est un indicateur de l'inclusivité de ce processus électoral. En effet, aucun des 24 candidats à la présidentielle n'a été invalidé par la CENI comme cela avait été le cas en 2018. La Cour constitutionnelle avait d'ailleurs ordonné à la CENI de prendre en compte deux autres candidatures à la présidentielle. Cette inclusivité apparemment souhaitée par le camp du président sortant, Félix Tshisekedi, visait à empêcher l'émergence d'une candidature commune de l'opposition, sachant qu'il s'agit d'une élection à tour unique. Cette multiplicité des candidatures est cependant loin d'être une preuve de vitalité de la démocratie congolaise. Au contraire, elle est plutôt l'effet pervers du seuil introduit dans la loi électorale dans le cadre de sa réforme en 2022. Celui-ci conditionne la recevabilité des candidatures à la présentation de listes pour au moins 60 % des sièges en compétition. Même si ces réformes de la loi électorale ont par ailleurs permis certains progrès en matière de transparence, des insuffisances demeurent car des sanctions ne sont pas prévues en cas de violation.

Malgré une forte répression des voix dissidentes (répression de la marche de l'opposition, arrestations, voire assassinat des opposants et interdiction des mouvements) par laquelle le pouvoir Tshisekedi s'était illustré dans les 6 mois précédents les élections, la campagne électorale n'a pas été entravée par les forces de l'ordre comme lors des élections de 2018. Le pouvoir a plutôt cherché à discréditer ses adversaires en adoptant un discours identitaire et nationaliste. Il a notamment fait siens les arguments d'une initiative législative qui visait à réserver le poste de président de la République aux seuls citoyens congolais nés de père et de mère, qui ne fut pas couronnée de succès.

Enfin, les résultats de l'élection ont, cette fois, été publiés progressivement au niveau du centre « Bosolo » (vérité, en lingala), un centre dédié à la centralisation de l'ensemble des résultats et leur publication, à Kinshasa. Les résultats détaillés par bureau de vote ont été affichés sur le site de la CENI. En revanche, leur transmission par voie électronique constitue une violation de la loi électorale. Celle-ci compte d'ailleurs parmi les nombreuses irrégularités qui ont décrédibilisé les résultats et renforcé la méfiance de l'opposition politique.

## Principales imperfections du processus électoral de 2023

Ces élections ont souffert du manque de transparence et d'une absence de consensus concernant le déroulé. Tout d'abord, la désignation des animateurs de la Cour constitutionnelle et de la CENI s'est faite dans un climat de grandes tensions entre les forces politiques et sociales. Ce climat conflictuel a nourri la méfiance autour de ces

<sup>1</sup> Ithiel Batumike est chercheur à l'institut de recherche Ebuteli à Kinshasa. Il est l'auteur de plusieurs études et articles sur l'actualité politique et plus particulièrement sur les élections en RDC. De 2017 à 2020, il a travaillé au cabinet de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il est actuellement doctorant en sciences politiques à l'Université de Mons en Belgique.

institutions responsables de l'organisation et fait naître des soupçons d'une volonté du régime d'instrumentaliser ces dernières en sa faveur.

Ensuite, la rapidité avec laquelle le processus a été conduit afin de respecter le délai constitutionnel n'a pas permis de respecter les exigences techniques et opérationnelles. Face à la pression de l'opposition et de la majorité sur la CENI, la constitution du fichier électoral a été menée à la hâte. En seulement 5 mois, la CENI a enrôlé les électeurs, fait auditer le fichier et préparé l'avant-projet de loi sur la répartition des sièges. Des délais jamais atteints dans l'histoire électorale de la RDC. Mais des failles n'ont pas tardé à apparaître : centres d'inscription fictifs, cartes d'électeurs devenant rapidement illisibles, absence de centralisation, perte des données de certains électeurs, etc.

S'appuyant sur ces failles, l'opposition et une partie de la société civile ont remis en cause la fiabilité du fichier électoral. Rejetant l'audit de ce fichier réalisé par les experts choisis par la CENI après le retrait de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), elles ont en vain réclamé un nouvel audit. L'affichage public des listes électorales demeurait dès lors la seule option de contre-vérification de l'exactitude et de la crédibilité de ce fichier électoral, recommandée par le rapport des auditeurs choisis par la CENI. Or la CENI a également failli sur ce point, invoquant des difficultés logistiques pour imprimer et transporter ces listes. En violation des articles 6 et 8 de la loi électorale, l'affichage de ces listes a ainsi été remplacé par la possibilité de consultation auprès d'un préposé.

Tout comme en 2018, l'organisation des élections de 2023 a été rendue possible grâce aux fonds propres de l'État congolais. Cependant, les décaissements des fonds ont souvent été tardifs, ce qui a engendré des difficultés pour l'acquisition par la CENI et le déploiement à temps des kits électoraux dans l'arrière-pays. Déployés sur le terrain avec 28 mois de retard, les animateurs de la CENI n'ont cessé d'alerter sur le risque d'un report des élections. Le report a pu être évité, mais la précipitation avec laquelle le processus a été

mené n'a pas permis une bonne préparation de la tenue des scrutins.

Les scrutins censés se dérouler en principe sur un jour, et exceptionnellement sur deux jours, ont été finalement prolongés par la CENI sur sept jours, ce qui constitue une violation de l'article 52 de la loi électorale. La veille du 20 décembre, la CENI reconnaissait des disparités dans la livraison du matériel électoral. Ainsi, certaines circonscriptions ont reçu leurs kits électoraux alors que d'autres étaient déjà en plein vote. Cette désorganisation n'a pas permis l'ouverture de l'ensemble des 75.000 bureaux de vote initialement prévus. Le nombre de bureaux de vote n'ayant pas ouverts ou transmis leurs résultats est estimé à 11.000. Dans ce contexte, ces élections battent le record du plus faible taux de participation depuis les élections de 2006. Le peuple était pourtant motivé à exprimer son choix. Cette démobilitation populaire consécutive à l'impréparation de la CENI amoindrit en quelque sorte la légitimité des responsables élus par ces scrutins.

À cela s'ajoutent les cas de fraude et une corruption massive, systématique et généralisée que dénoncent notamment par l'opposition et les missions d'observation de la Conférence épiscopale nationale du Congo et de l'Église du Christ au Congo (CENCO-ECC) et de la Symocel. Lorsque la CENI a proclamé élu, le 31 décembre 2023, Félix Tshisekedi, qui recueillait 73,34 % des suffrages contre seulement 18 % pour son principal adversaire, Moïse Katumbi, l'institution n'a reconnu l'existence de fraudes que pour les élections législatives et provinciales. Selon les conclusions de sa commission d'enquête instituée à ce sujet, la CENI a annulé le 5 janvier 2024 les scrutins dans les circonscriptions électorales de Masimanimba et de Yakoma ainsi que les suffrages obtenus par quelque 82 candidats à ces scrutins. Si elle n'est pas inédite, cette décision reste courageuse. Elle a toutefois fait l'objet de critiques, notamment car le droit à la défense des personnes incriminées n'a pas été respecté : aucune d'entre elles n'a été entendue par la commission. Ce manquement peut donner à cette procédure l'apparence d'un règlement de comptes commandé par certains candidats contre leurs adversaires. Cette



commission n'a pas non plus abordé la question de la responsabilité de la CENI elle-même, organisme dont la mission est pourtant de veiller à la régularité du processus électoral et d'assurer la sécurité du matériel sensible (comme les dispositifs électroniques de vote retrouvés entre les mains des certains candidats). Cette procédure apparaît ainsi comme une fuite en avant de la CENI pour se dédouaner de ses propres défaillances sur certains candidats. En définitive, cette décision donne l'impression d'une mesure cosmétique en vue de crédibiliser le déroulement des élections.

Cela confirme en outre la complaisance, sinon la partialité, de la CENI vis-à-vis du président Tshisekedi. En effet, l'élection présidentielle s'est déroulée le même jour que les trois autres et les électeurs votaient en cochant sur le même bulletin pour les élections présidentielle, législatives, provinciales et communales. Dans ces circonstances, il apparaît illogique d'affirmer que la première n'est pas entachée des fraudes constatées et sanctionnées pour les trois autres. C'est d'ailleurs l'avis de la Cour constitutionnelle. Elle a étendu « l'annulation des résultats dans les circonscriptions précitées à l'élection présidentielle, et retranché à chaque candidat les suffrages qu'il a obtenus dans ces circonscriptions selon les résultats provisoires publiés par la CENI ». Les scores définitifs de candidats ont donc connu des réajustements.

Cependant, au regard du caractère général et massif des cas de fraude, il reste difficile de mesurer leur ampleur sur les résultats de ces scrutins. D'autant plus que la CENI, qui promettait de publier une autre liste des fraudeurs, ne l'a pas fait.

La victoire de Félix Tshisekedi était certes prévisible, mais c'est bien l'écart entre lui et ses concurrents qui interpelle. Seul un travail indépendant aurait permis d'évaluer l'impact de ces cas de fraude sur le véritable rapport des forces. Félix Tshisekedi, qui était donné favori face à ses adversaires par des sondages crédibles, a eu également la chance de se trouver face à une opposition désunie. L'écho favorable auprès de nombreux citoyens congolais de son maigre bilan dans le secteur de l'éducation, son discours souverainiste par rapport à la guerre dans l'est

du pays ou encore son discours très identitaire auront également joué en sa faveur.

## Conclusion et recommandations

Pour la RDC, ce 4ème cycle électoral est un rendez-vous manqué de plus et un pas en arrière dans son cheminement démocratique. Si lors des élections de 2018, les fraudes électorales ont été opérées au niveau central, à Kinshasa, en 2023, des fraudes étaient décentralisées, au niveau des candidats disséminés à travers le pays. La RDC vient de dépenser plus d'un milliard de dollars américains pour organiser un « gigantesque désordre électoral »<sup>2</sup>, si ce n'est un chaos électoral. L'apparente accalmie revenue après ces élections est trompeuse. Elle cache de nombreuses frustrations qui s'expriment difficilement face à un régime qui recourt de plus en plus à un discours souverainiste pour brimer les voix dissidentes.

On constate que le désordre technique et logistique ainsi que la politisation outrancière des élections leur retirent toute légitimité, et ce peu importe le respect de la vérité des urnes. En effet, malgré la concordance des résultats de la CENI avec ceux issus du décompte parallèle de la CENCO-ECC, se convaincre que Félix Tshisekedi a remporté honnêtement ces élections reste difficile pour de nombreux citoyens congolais au vu des nombreux cas de fraudes et d'irrégularités constatés. Les élections du 20 décembre ont donc placé la RDC dans un paradoxe électoral avec un résultat plus ou moins crédible et accepté par les forces vives de la nation, excepté l'opposition, mais qui n'en suscite pas moins de nombreux doutes du fait de ces irrégularités. Ces élections posent la question de savoir si le vrai peut coexister avec le faux dans une démocratie. La fraude ne corrompt-elle pas tout ?

Au lendemain de ces élections, il est crucial de penser à l'avenir et de réfléchir aux manières de permettre que les résultats des urnes soient acceptés par tous. C'est

2 RFI, Elections en RDC : l'archevêque de Kinshasa déplore « un gigantesque désordre », 25 décembre 2023, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231225-%C3%A9lections-en-rdc-l-archev%C3%A9que-de-kinshasa-d%C3%A9ploire-un-gigantesque-d%C3%A9sordre> consulté le 15 février 2024.

le renforcement de la légitimité des institutions qui est en jeu. À cet effet, nous suggérons d'abord une évaluation rigoureuse du processus électoral afin que les responsabilités des uns et des autres puissent être établies et des sanctions exemplaires prises en cas de fraude. Les animateurs actuels de la CENI devraient être remplacés

par de nouveaux animateurs, dans l'espoir que leur désignation se déroule sans retard ni irrégularités. Ensuite, il faut éviter à tout prix que les réformes électorales à venir soient entravées par les calculs de politiciens uniquement intéressés par le maintien du statu quo ou la quête d'un troisième mandat.

## 2. Participation des femmes : mythe ou réalité ?

Par Passy Mubalama<sup>3</sup>

**L**e 20 décembre 2023 les congolaises et les congolais ont enfin pu exercer leur devoir civique et élire leurs représentants. Mais les irrégularités enregistrées avant et même pendant les élections n'ont pas favorisé une forte participation des femmes. Dans une société patriarcale où celles-ci sont encore peu présentes dans les instances de décision, le combat pour les droits des femmes a encore du chemin à faire. Malgré l'existence d'un cadre légal et politique qui vise à encourager leur participation à la gestion de la chose publique, les femmes sont encore sous-représentées dans les institutions politiques de la République Démocratique du Congo (RDC).

### Participation des femmes aux élections de 2023

Les femmes représentent plus de la moitié de la population et des électeurs de la RDC, pourtant elles sont rarement élues. Avec seulement deux candidates parmi les 24 candidatures à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, les femmes sont les grandes absentes de ces élections. Les résultats publiés par la commission électorale nationale indépendante sont alarmants : sur un total de 477 députés élus pour l'ensemble du territoire congolais<sup>4</sup>, 65 seulement sont des femmes, soit une proportion de 13 %. Même constat au niveau des élections provinciales : 66 femmes sur 688 députés élus, soit un peu moins de 10 %. Si ces chiffres témoignent d'un recul en matière de représentation de la femme au sein des assemblées provinciales, qui comptaient 73 élues lors de la précédente législature, cette inégalité se traduit

différemment d'une province à l'autre. Dans la province du Nord-Kivu, trois femmes sont élues au niveau national sur un total de 44 sièges contre deux femmes au niveau provincial et six femmes sur 22 au niveau municipal<sup>5</sup>.

Ces élections tant attendues ont été entachées de nombreuses irrégularités touchant la mise en place des bureaux de vote, le déroulement de celui-ci, mais aussi le dépouillement et la publication des résultats. « Je suis passée dans au moins cinq centres de vote pour chercher mon nom sur les listes, mais je n'ai rien trouvé », explique Zaina, une femme d'une trentaine d'années résidant à Goma. « Je me suis faite enregistrer comme électrice ici, à l'institut Zanner, mais je ne retrouve mon nom nulle part, ces gens de la CENI ne sont pas bien organisés », se plaignait celle qui s'était levée très tôt le jour des élections pour exercer son devoir civique.

Comme Zaina, de nombreuses femmes ont rencontré des difficultés le jour des élections, ce qui a compliqué leur participation au vote. Tandis que certaines n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes électorales, d'autres ont été découragées par les longues files

3 Passy Mubalama est directrice exécutive de l'organisation non gouvernementale Actions et initiatives de développement pour la protection de la femme et de l'enfant (Aidprofen) à Goma. Elle est une activiste des droits des femmes et une experte en genre. Elle termine actuellement son Master en Genre et Développement à l'Université Pédagogique Nationale de Kinshasa.

4 L'Assemblée nationale de RDC prévoit en fait 500 sièges de députés. Les élections n'ont à l'heure actuelle pas encore permis d'attribuer les 23 sièges restants.

5 Trois d'entre elles ont été accompagnées par AIDPROFEN à travers le programme de mentorat et coaching des femmes politiques. Dans le Sud Kivu, aucune femme n'a été élue parmi les 77 députés nationaux pour siéger à l'Assemblée nationale de RDC.

d'attente, parfois agitées, devant les bureaux de vote. Beaucoup d'entre elles ont abandonné et n'ont finalement pas voté.

## **Retards dans la mise en place des bureaux de vote**

Le 20 décembre, de nombreux bureaux de vote n'ont tout simplement pas ouvert leurs portes. Beaucoup des femmes qui s'étaient levées tôt pour s'exprimer à travers ce vote ont été déçues. « Je suis devant ce bureau de vote depuis 6h du matin. Il est 10h et les bureaux sont toujours fermés, nous ne savons quoi faire », rapporte Neema, qui a finalement décidé de rentrer chez elle sans avoir pu voter.

Organisées dans un contexte très fragile, avec des territoires comme Masisi et Rutshuru occupés par les rebelles du M23, qui y ont perpétré de nombreuses violations des droits humains, crimes graves et crimes contre l'humanité, ces élections n'ont pas pu se dérouler dans de bonnes conditions sur l'ensemble du territoire. L'inscription des électeurs ou le déploiement des kits électoraux notamment, a été compliqué, retardé ou empêché dans certaines zones. La dégradation de la situation sécuritaire dans la province du nord Kivu a envoyé des milliers de familles sur les routes et dans les camps des déplacés internes. Parmi les déplacés, de nombreuses femmes et filles qui ont fui les affrontements. Cette situation, qui dure depuis plus de deux ans, a empêché beaucoup de femmes de participer aux élections. Parmi les femmes qui se sont faites enregistrer comme électrices par la CENI, beaucoup l'ont fait non pas pour voter mais pour disposer d'une pièce d'identité, la carte d'électeur congolaise servant en même temps de pièce d'identité provisoire. « Je me suis inscrite simplement parce que j'avais besoin d'avoir d'une pièce d'identité. Avec ces guerres à répétition, ainsi que des déplacements massifs des populations, nous pouvons mourir à tout moment en cours de route en fuyant les affrontements. Grâce à ma carte d'électeur, ma famille ou d'autres personnes peuvent identifier mon corps » confie Marie Josée, une femme déplacée de guerre originaire de la ville de Rutshuru. Elle n'aurait d'ailleurs pas pu voter même si

elle l'avait voulu, car la guerre a empêché l'organisation des élections à Rutshuru.

## **Des difficultés rencontrées par les femmes**

Dans la ville de Goma, certaines femmes se sont mobilisées pour participer au scrutin, mais ont rencontré des difficultés. La CENI n'a pas prévu de mesures à l'attention des personnes vulnérables, comme les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les personnes vivant avec handicap. Nous avons rencontré Zawadi, enceinte de bientôt neuf mois, au centre de vote de l'institut Zanner. Assise sur un banc, elle regardait devant elle la foule, constituée en majorité d'hommes et de jeunes rangés en une file agitée pour entrer au bureau de vote. Zawadi souhaitait elle aussi voter pour le ou la candidate de son choix, mais ne pouvant rester debout très longtemps, elle n'a pu accéder à son bureau de vote. « Des agents de la CENI passent devant et me voient, mais personne ne me propose son aide » déplorait-elle.

## **Les votes nocturnes exposent les femmes**

En raison de l'ouverture retardée de certains bureaux de vote, les agents de la CENI ont dû continuer à travailler jusque tard dans la nuit. Certains bureaux ont accueilli les électeurs et électrices jusque vers minuit. Or de nombreuses femmes ne se sentent pas en sécurité la nuit.

Dans une ville à la situation sécuritaire fragile comme Goma, les habitants préfèrent souvent être rentrés chez eux avant 20 heures. Mais certaines femmes ont dû attendre dans les centres de vote jusque très tard, vers minuit ou une heure du matin. Face aux risques de se faire tuer, violer ou kidnapper, beaucoup d'entre elles ont simplement choisi de rentrer chez elles sans attendre, et sans voter. Certaines femmes intervenant comme observatrices de vote, qui ont dû rester toute la nuit dans les bureaux de vote de la CENI, ont affronté les mêmes risques. Dans des bureaux mal éclairés par manque d'électricité, entassées à côté d'hommes inconnus, elles s'exposaient aussi à des risques d'agression sexuelle.

## Conclusion

Alors que l'on décrie encore la faible représentation des femmes dans les instances politiques de RDC, il faut reconnaître que la participation des femmes en politique, que ce soit comme électrice ou comme candidate, reste encore un mythe étant donné les normes sociales qui pèsent sur elles, entretenant l'inégale répartition du pouvoir entre les hommes et les femmes. Il est regrettable de constater que ces élections n'ont pas favorisé la participation politique de ces dernières. Pour rappel,

aux élections de 2006, 2011 et 2018, aucune femme n'avait été élue dans la ville de Goma, pas plus au niveau national qu'au niveau provincial. Au niveau national, sur l'ensemble de la province, seules trois femmes ont été élues lors de l'élection de 2023, tandis que deux candidates l'ont été au niveau provincial et six au niveau municipal. Pour remédier à ce déséquilibre, il est important d'envisager des quotas des femmes aux élections, avec un nombre de sièges auxquels seules les femmes pourront candidater. Ce type de mesure est de nature à encourager la participation des femmes.

## 3. Les populations congolaises ont soif d'une véritable démocratie

Par Évariste Mfaume<sup>6</sup>

Jusqu'à la veille des élections, les contraintes organisationnelles et logistiques rencontrées faisaient douter les observateurs de la capacité de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à organiser les élections à quatre scrutins. Dans les médias, le président de la CENI et des membres haut placés du gouvernement ont continué à confirmer leur capacité à tenir coûte que coûte le délai constitutionnel en maintenant les élections à la date 20 décembre. Or, la date fatidique arrivée, il est apparu clairement que la CENI n'était en rien prête à organiser ces élections. Celles-ci ont été émaillées par de nombreuses irrégularités, des scandales et de signes de chaos qui ont alimenté les tensions et les violences.

Fraudes à grande échelle : bourrages des urnes, lots de bulletins de vote vierges et machines à voter retrouvées ici et là aux mains de particuliers, qui se sont révélés pour la plupart être des acteurs politiques de l'Union sacrée de la nation, famille politique du président Félix Tshisekedi. L'implication des groupes armés « Wazalendo<sup>7</sup> » dans les campagnes de sensibilisation et de surveillance de certains centres et bureaux de vote a fait l'effet d'un message en forme d'injonction aux communautés : ne voter que pour le

candidat soutenu par ces groupes, sous peine d'avoir des ennuis. Certains candidats politiques déçus par les résultats des élections risquent désormais de quitter la lutte politique pour la lutte armée et d'être rejoints par de jeunes partisans.

### Contexte tendu et incertain

Les élections de décembre 2023 se sont déroulées dans un contexte de grandes tensions à l'est du pays : quelques semaines avant la campagne électorale, le gouvernement congolais révoquait le mandat des forces de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) qui quittaient le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC). Puis, cinq jours seulement avant les élections, l'ancien président de la CENI, Corneille Nangaa, donnait une conférence de presse depuis Nairobi.

6 Évariste Mfaume est directeur exécutif de Solidarité des Volontaires pour l'Humanité (SVH), une organisation non gouvernementale indépendante basée au Sud-Kivu et qui a un focus sur le niveau régional. Il travaille sur les thèmes de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et de la gestion des ressources naturelles. Il travaille en outre comme consultant indépendant.

7 Wazalendo signifie « patriotes » en Kiswahili. Il s'agit de groupes de jeunes patriotes frustrés par les conflits armés à répétition, dont des membres des groupes armés anciens et actifs, animés par la volonté de participer à la reconquête du territoire occupé par le M23 au Nord-Kivu.



Apparaissant aux côtés du président du Mouvement du 23 mars (M23)<sup>8</sup>, Bertrand Bisimwa, il annonçait la création du mouvement politico-militaire Alliance du Fleuve Congo (AFC). Le groupe, dont il est le coordinateur, déclarait ne pas reconnaître le résultat des élections et disait se préparer à combattre le pouvoir central.

Originaire de la province d'Ituri où il gérait avant d'importants carrés miniers d'or, Corneille Nangaa est une figure influente dans la région. Il peut compter sur cette position pour mobiliser autour de son projet et rallier à la rébellion des jeunes de cette partie de l'est du pays. En janvier 2024, les forces de défense et de sécurité du Sud-Kivu déclaraient avoir arrêté des jeunes hommes pour leurs liens supposés avec le M23 et l'AFC. Un signe que l'influence de ces organisations s'étend jusque dans cette région. John Numbi, l'ancien général des Forces armées de la RDC (FARDC), en fuite depuis 2021, a fait des déclarations allant dans le même sens que Corneille Nangaa. Des observateurs estiment que cet ancien proche de l'ancien président Joseph Kabila représente une forte menace sécuritaire contre le pouvoir central, notamment dans la province du Katanga. Pour plus de fermeté et pour parer à toute éventualité, selon les termes du ministre de l'Intérieur, un grand déploiement des forces spéciales des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et de la Police Nationale Congolaise (PNC) a été ordonné, principalement à Lubumbashi en janvier 2024.

D'une part, les liens solides qui existent entre les communautés et les groupes armés, la stigmatisation, la marginalisation de certaines communautés servent d'argument fondamental pour mobiliser des jeunes dans les conflits et les violences. D'autre part, l'idée de défendre la terre des ancêtres, défendre « la patrie sous menace des envahisseurs », quoi qu'il en coûte, mobilise des jeunes à participer aux efforts de reconquête du territoire national sous M23 par les FARDC. Un autre épisode a émaillé les élections : la brouille diplomatique entre la RDC et le Kenya, quelques jours avant leur tenue, en raison de la conférence de presse donnée par Corneille Nangaa depuis Nairobi. La RDC a demandé le jour même le rappel de ses ambassadeurs au Kenya, et au siège

de l'EAC à Arusha, en Tanzanie. Quelques semaines plus tard était signalé le déploiement à Goma, au Nord-Kivu, de troupes de la Communauté des États d'Afrique Australe (SADC) composées essentiellement de Sud-africains et de Tanzaniens.

Tout ceci intervient dans le contexte du retrait la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), dont le calendrier prévoit le désengagement du Sud-Kivu (Minembwe, Mikenge, Baraka, Kamanyola, Uvira, Bukavu) jusqu'au premier mai 2024. Ce retrait prochain soulève la question du vide sécuritaire et des préoccupations qui en découlent : protection des civils dans un contexte de conflits armés, conflits intercommunautaires particulièrement sensibles, fragilité sécuritaire aux niveaux local, transfrontalier et régional et enfin déplacements multiples des populations.

Dans un pays où la situation humanitaire est par endroit dramatique (environ 7 millions de déplacés internes dans tout le pays) et dont certaines régions connaissent d'importantes problématiques sécuritaires (l'est de la RDC ; Kwamouth, à l'ouest ; et les périphéries de Kinshasa et Katanga), la population nourrissait des attentes fortes à l'égard des candidats à cette élection. Les grandes préoccupations des électeurs portaient sur le programme de société des candidats, sur leurs offres politiques, leurs plans d'action de gouvernance publique et démocratique. Plus particulièrement, ce sont les thèmes du respect des droits civiques et politiques, de la promotion des libertés fondamentales ; de la relance socio-économique face à la précarité et à la misère qui animaient les congolaises et les congolais.

À rebours de ces revendications, la plupart des messages de campagne ont mobilisé des discours populistes et nationalistes, s'aventurant parfois vers de dangereux

---

8 Le Mouvement du 23 mars, appelé M23 est un groupe politico-militaire crée à la suite de la guerre au Kivu. Il est composé d'ex-rebelles du CNDP et autres, réintégrés dans l'armée congolaise des FARDC à l'issue d'un accord de paix signé le 23 mars 2009 avec Kinshasa. Leur nom provient des accords du 23 mars 2009. Ils se sont ensuite mutinés en avril 2012, leurs membres estiment que le gouvernement congolais n'a pas respecté les engagements pris.

extrêmes : discours de haine, discours tribal, ou encore discours séparatiste. En ce sens, cette campagne a été un coup dur pour la cohésion et la réconciliation nationales. Cela ne fait que renforcer les traumatismes et la fragmentation au sein des communautés congolaises en les opposant les unes aux autres. On a pu notamment voir des candidats de l'opposition, comme Moïse Katumbi et Denis Mukwege, qualifiés de « candidats de l'étranger » qui auraient une connexion avec le Rwanda. Le M23 a lui été qualifié de « mal absolu » par le gouvernement en place, mobilisant une rhétorique de complot international selon lequel le Rwanda chercherait à gagner en influence sur l'est du territoire de la RDC afin de déstabiliser le pays et piller ses ressources naturelles. Parce qu'ils ont été portés par de hautes personnalités politiques du pays, ces discours sont largement suivis.

Dans la région des Grands Lacs, on assiste à une militarisation accrue des zones transfrontalières et à la polarisation, la suspicion et la radicalisation de certains hauts responsables politiques et sécuritaires. Les zones transfrontalières sont actuellement explosives, peu importe le côté de la frontière où l'on se situe. Le Burundi, lié à la RDC par un accord de coopération militaire au Sud-Kivu et au Nord-Kivu, a récemment amplifié cette rhétorique de la RDC contre le Rwanda en décidant la fermeture des frontières terrestres avec le Rwanda. Dans une région où les populations des trois pays (Burundi, RDC, Rwanda) vivent au quotidien en interdépendance et où les échanges sont variés, les premiers effets de cette mesure sont déjà palpables et les conséquences socio-économiques à plus long terme incalculables. En RDC, une certaine option politique tente depuis quelque mois d'influencer la fermeture des frontières avec le Rwanda depuis quelques mois, mais une partie de l'opinion y est opposée, en particulier dans les provinces qui ont des frontières avec le Rwanda. Pour les habitants de ces provinces, un tel projet va à l'encontre de la logique des échanges économiques et commerciaux qui bénéficient à tous et qui renforcent les liens historiques entre différentes communautés.

L'est de la RDC est actuellement confronté à une escalade des conflits impliquant les pays voisins (Rwanda,

Burundi, Ouganda) avec des conséquences humanitaires de grande ampleur. Des crises prolongées continuent à coûter des vies humaines et privent les personnes de leur dignité et de leur avenir. Pas un jour ne passe sans que de nouveaux cas de violences physiques et psychiques sur les populations, ou de déplacements contraints ne soient signalés. Ces exactions touchent évidemment de nombreuses femmes et enfants. L'exploitation des ressources naturelles (minerais, eau, forêts) est aujourd'hui identifiée comme l'une des causes de ces conflits.

Depuis plusieurs années, des efforts de paix ont été consentis pour contribuer à améliorer la sécurité dans la région des Grands Lacs. Cependant, malgré tous ces efforts, cette région peine à se pacifier. Des violences récurrentes sont observées, notamment aux frontières des quatre pays (Rwanda, Burundi, RDC et Ouganda) avec la prolifération cyclique des groupes armés nationaux et étrangers à l'est de la RDC. En effet, ces efforts de paix souffrent bien souvent de défauts de conception, d'un manque de préparation, de programmation et de coordination. Le manque de volonté et d'engagement des leaders politiques vient parfois entraver un peu plus ces tentatives. En plus de ces difficultés, les résultats de ces initiatives sont souvent limités par la faible expertise en médiation de ses acteurs et l'échec à vraiment inclure les communautés affectées par ces conflits. Le manque d'ancrage local (au niveau des provinces) et national ainsi que des phénomènes de compétition entre acteurs et institutions régionales d'une part, et internationales d'autre part, sont d'autres facteurs qui limitent les effets de ces mesures.

Sur un plan géostratégique plus large, il est évident que l'influence que la Russie et la Chine cherchent à exercer et à gagner dans cette région joue également un rôle dans ces problématiques. Ces puissants États cherchent à sécuriser des marchés commerciaux et l'accès aux ressources minières cruciales dont est riche la région des Grands Lacs, entrant ainsi en concurrence avec le bloc politique américain et européen. Le rôle que peuvent jouer ces intérêts dans la région, et les conséquences que peuvent avoir les moyens utilisés

(moyens qui font souvent peu de cas de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme) sont à prendre au sérieux.

## Restriction de l'espace démocratique

Les élections se sont déroulées dans un contexte caractérisé par la restriction des droits et libertés fondamentaux, des intimidations, par l'arrestation arbitraire de candidats principalement issus de l'opposition, d'acteurs de la société civile et de journalistes. Des manifestations ont été réprimées dans le sang, notamment à Kinshasa, à Lubumbashi, à Goma et à Bunia. On peut citer entre autres la mort de l'honorable Chérubin Okende, député, ministre honoraire des transports et cadre du parti politique de Moïse Katumbi Ensemble pour la République ainsi que l'arrestation du journaliste Stanislas Bujakera.

Dans le contexte d'insécurité grandissante que connaissent les territoires de Masisi et Rutshuru, contrôlés en grande partie par les rebelles du M23, les habitants n'ont finalement pas pu participer au vote, faute d'accès des acteurs politiques et des autorités de la CENI dans cette zone. Quel lien de légitimité, quel contrat social peut-on espérer voir se tisser entre les populations et les institutions provinciales du Nord-Kivu, vivant sous état de siège, et l'État central à Kinshasa, qui plus est dans un contexte de grande fragmentation sociale ? Dans cette province traversée par une guerre asymétrique, la non-participation des populations au vote pourrait laisser un sentiment d'abandon et faire ainsi le jeu de certains groupes communautaires qui instrumentaliseront cet échec du pouvoir public. La déception de certains jeunes de ces régions pourrait les mener à apporter leur soutien aux groupes armés qui y pullulent, alimentant ainsi les conflits armés.

## Recommandations

1. Tirer les leçons de cette élection est essentiel afin de prévenir et gérer les conflits qui en découlent. Une gouvernance redevable des institutions congolaises doit être privilégiée et les approches non militaires,

politiques et diplomatiques, à même de faire baisser la tension et d'initier une désescalade, doivent être valorisées dans le but de remédier aux causes profondes des conflits en impliquant la société civile.

2. Organiser un travail de fond dès le début du mandat présidentiel, législatif et communal. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les formations politiques, les organisations de la société civile, les acteurs religieux ainsi que les structures de femmes, les structures des jeunes devraient organiser un travail profond d'éducation civique et électorale. Il est important que celui-ci se déploie sur l'ensemble du territoire national.
3. La RDC devrait dès aujourd'hui initier des réformes courageuses dans les domaines de la sécurité et de la justice et nommer des responsables reconnus pour leur impartialité, leur intégrité et leur indépendance, en appliquant des critères rigoureux basés sur le principe « Vetting ».
4. Mise en place de la commission « vérité et réconciliation ». Cette commission hybride composée d'experts nationaux et internationaux devrait permettre de produire des analyses fines et de contribuer au devoir mémoire sur le passé et à la guérison des blessures au sein des communautés traumatisées. L'un de ses objectifs centraux doit être la construction de la cohésion nationale, gage d'un avenir meilleur sur la base de la paix, de la stabilité et du développement durables.
5. Les efforts de paix des évêques catholiques du Burundi, du Rwanda et de la RDC, regroupés autour de l'Association des Conférences Épiscopales de l'Afrique Centrale (ACEAC) représentent une grande opportunité pour les acteurs de la région engagés à œuvrer ensemble pour la paix. Leur mission à Goma en janvier 2024 a eu de bons échos. Ces démarches méritent d'être accompagnées et soutenues.
6. Les responsables nommés aux institutions de la République Démocratique du Congo dans le courant des

élections devraient s'engager à nouer ou renouer les contacts stratégiques avec les institutions des États voisins ainsi qu'avec les institutions régionales (UA, EAC, SADC, UDEAC, CIRGL, CEPGL etc.<sup>9</sup>). Les partenaires internationaux devraient soutenir et accompagner les efforts des mécanismes régionaux par un plaidoyer de haut niveau en faveur d'une intégration régionale « gagnant-gagnant » pour la paix, la stabilité et le développement durable.

7. Le travail considérable des acteurs humanitaires dans les zones des conflits à l'est de la RDC mérite d'être sécurisé et protégé par le gouvernement

## Conclusion

Comme le suggèrent les auteurs de ce dossier, les élections de 2023 n'ont pas été à la hauteur des espoirs en matière de démocratie et de participation. Les nombreux cas d'irrégularités, de manquements et de défauts organisationnels, pour certains massifs, contrebalancent de loin les quelques aspects positifs. À tel point qu'il faut bien parler d'un recul, ou à minima d'une occasion manquée pour la RDC. Cependant, au-delà de la situation problématique que décrivent ces trois textes, ils laissent tous entrevoir des leviers d'action face à ces évolutions déléteres.

Au vu du déroulement chaotique de ces élections, il apparaît indispensable que celles-ci fassent l'objet d'une évaluation stricte pour identifier les causes des défaillances. En outre, comme le propose Ithiel Batumike, une réflexion est à mener sur des réformes du système électoral. L'introduction d'un quota de femmes proposée par Passy Mubalama pourrait être mise au nombre de ces réformes. Outre les nécessaires évaluations et réformes du côté de la CENI et du cadre légal des élections, et comme le souligne à juste titre Évariste Mfaume, des efforts plus importants seront nécessaires sur le plan de l'éducation civique et politique, et plus particulièrement sur la thématique électorale. D'autre part, le président et le gouvernement congolais doivent clairement se distancer du discours de haine et protéger les personnes désignées comme « rwandophones

congolais. Ces efforts contribuent grandement à sauver des vies humaines et à soulager la souffrance de la population. Étant donné le lien étroit entre la pauvreté et les conflits armés, les espaces de dialogue sur le nexus<sup>10</sup> sont à encourager fortement et à orienter vers la recherche de réponses aux situations d'urgence dans un objectif de stabilisation, tout en impliquant les populations dans la recherche de solution et en cherchant à évoluer vers le développement durable. Des programmes, des projets intégrateurs de grande envergure, multisectoriels, connecteurs et bien coordonnés sont nécessaires au niveau national et transfrontalier.

» en RDC des agressions venant de la population et des forces de sécurités.

Concernant le M23, il importe que des négociations de paix impliquant l'ensemble des participants au conflit, les gouvernements et les pays voisins (par exemple le Burundi et l'Uganda) soient menées en veillant à l'implication de la société civile. L'objectif de telles négociations devrait être de dégager une solution politique de long terme pour la région. Les efforts en faveur de la paix à l'initiative des évêques du Burundi, du Ruanda et de la RDC, réunis dans l'Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale (ACEAC), sont un exemple encourageant de mobilisation issue de la société civile et méritent d'être accompagnés et soutenus, comme le propose Évariste Mfaume. Pour finir, la communauté internationale devrait collaborer avec le nouveau gouvernement de RDC, et en lien étroit avec la société civile congolaise, afin de parvenir à

9 Union Africaine ; Communauté des États d'Afrique de l'Est ; Communauté des États d'Afrique Australe ; Communauté économique des États d'Afrique centrale ; Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs, Communauté économique des Pays des Grands Lacs.

10 L'approche triple nexus combine les interventions humanitaires, de développement et en faveur de la paix avec l'objectif de réduire les besoins humanitaires, les vulnérabilités et les risques à long terme tout en s'attaquant aux facteurs et causes sous-jacentes des crises. L'approche vise aussi une meilleure implication et complémentarité entre les actions des différentes parties prenantes. Voir : <https://drcongo.un.org/fr/179296-mise-en-oeuvre-du-nexus-humanitaire-d%C3%A9veloppement-et-paix-en-rdc> (consulté le 19/02/2024).



mesures de nature à empêcher une aggravation de la déstabilisation de l'est de la RDC, particulièrement dans le contexte du retrait de la mission militaire MONUSCO. La priorité absolue doit être la protection des populations civiles.

Ces recommandations partagent une chose : elles ont toutes pour objectif de contribuer à stopper l'érosion de la démocratie et de la société congolaise, en particulier dans l'est du pays. Or, comme l'ont montré ces élections, cet objectif appelle un renforcement de la redevabilité, en aucun cas son allègement.

## mentions légales

ökume  
nisches  
n e t z  
Zentral  
afrika

Ökumenisches Netz Zentralafrika/  
Réseau Œcuménique de l'Afrique Centrale  
Schöneberger Ufer 61  
10785 Berlin  
+49 30 48 62 570 0  
[office@oenz.de](mailto:office@oenz.de)  
[www.oenz.de](http://www.oenz.de)

### Auteurs :

Ciaran Wrons-Passmann  
Ithiel Batumike  
Passy Mubalama  
Évariste Mfaume

### Mise en page :

Bertram Sturm

### Crédit photo :

© John Wessels/ AFP

### Relecture et

### traduction en français:

Benjamin Bernard

mars 2024

L'ÖNZ est soutenu par :

**Brot**  
für die Welt



UNITED  
EVANGELICAL  
MISSION

**misereor**  
GEMEINSAM GLOBAL GERECHT

**EIRENE**   
GEWALTFREI FÜR DEN FRIEDEN.

  
**AGIAMONDO**

